

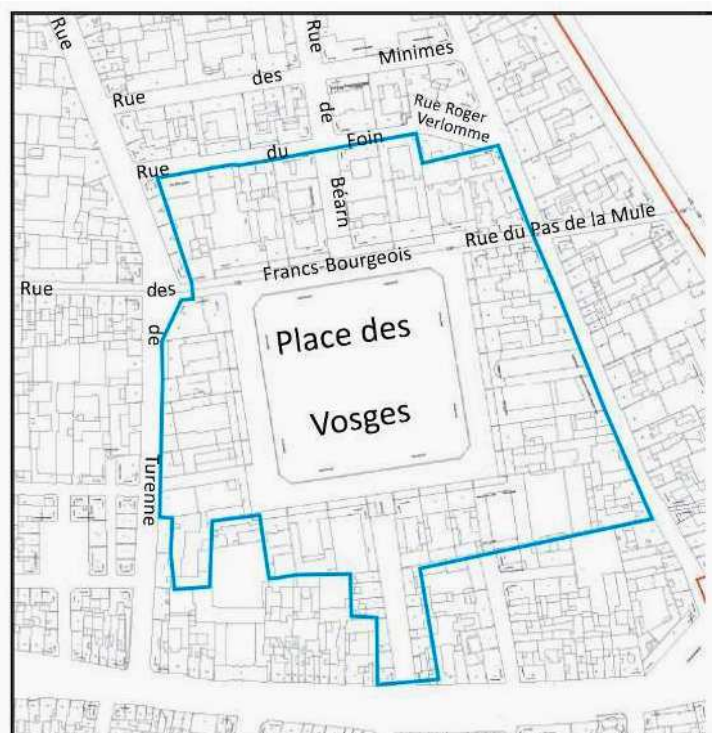
III.3 LE XVII^E SIECLE

III.3.1 ENSEMBLE URBAIN N°2 : LA PLACE DES VOSGES - (3^E, 4^E ARRONDISSEMENTS)

La place royale a été aménagée sur une partie du domaine royal des Tournelles, dont le noyau primitif est constitué par la demeure que se fait construire en 1388 Pierre d'Orgemont, chancelier de France sous Charles VI. Acquis par la famille d'Orléans en 1404, le domaine est ensuite occupé par le duc de Bedford, régent du royaume de France, qui décide de l'agrandir au cours des années 1420, à l'ouest jusqu'à la rue de l'Egout (actuelle rue de Turenne) et à l'ouest jusqu'au chemin de ronde de l'enceinte (actuelle rue Jean Beausire). A la libération de Jean d'Angoulême des prisons anglaises, l'hôtel primitif revient aux Orléans et prend le nom d'hôtel d'Angoulême. François Ier décide de réunir l'hôtel d'Angoulême (qui retombe dans le domaine royal) et l'ancienne demeure du duc de Bedford. François Ier Henri II préfèrent loger au Louvre et utilisent le domaine des Tournelles comme un espace de fêtes où se tiennent assemblées, mariages, joutes, carrousels, banquets, danses, tournois. Après la mort d'Henri II en 1559 à la suite d'une blessure survenue lors de joutes organisées à l'occasion du mariage de sa sœur Marguerite avec Emmanuel-Philibert de Savoie, Catherine de Médicis décide de lotir le domaine. Les lettres patentes du 28 janvier 1564 entérinent cette décision qui répond à la fois à des considérations financières mais également à la volonté de se plier au mouvement général d'urbanisation du Paris intra-muros. Malgré la vente de plusieurs lots, le lotissement - qui devait présenter une architecture ordonnancée - ne sera pas réalisé. L'hôtel mis aux enchères est progressivement délaissé avant d'être détruit. La cour des écuries de l'hôtel devient un marché aux chevaux jusqu'en 1606. L'unique vestige du domaine royal des Tournelles est une trace parcellaire fossile au sud de l'actuelle place des Vosges : une limite cadastrale partant du mitoyen des n°11 et 13 rue des Tournelles jusqu'au mitoyen des n°14 et 16 rue de Birague pourrait être l'ancienne limite du parc.

La création de la place royale décidée par Henri IV s'inscrit, à l'origine, dans le cadre d'un programme de relance économique du pays épuisé par des années de guerres civiles. En août 1603, Henri IV annonce sa volonté d'établir une manufacture de tissus de soie, d'or et d'argent «à la manière des Milanais». Reprenant le projet urbain avorté initié par Charles IX, le roi donne à six associés prêts à investir dans la production de draps de soie un terrain de forme trapézoïdale délimité à l'ouest par les rues de l'Egout, des Minimes au Nord, des Tournelles à l'est et par la rue d'Anjou au sud (actuelle rue des Francs Bourgeois). Un an plus tard, la construction de douze maisons pour les fileurs et d'un «pavillon» (probablement un espace de vente) le long de la rue d'Anjou et la «maison des moulins» donnant sur la rue des Tournelles est terminée. Peu de temps après le démarrage de l'activité de la manufacture, Henri IV annonce par l'édit royal de juillet 1605, sa volonté de créer une place devant les ateliers. La «place royale» doit en effet répondre à un triple objectif : soutenir l'activité de la manufacture en offrant des logements aux artisans, proposer un lieu de détente et de promenade aux Parisiens et disposer d'un lieu pour les fêtes de la Cour. Etablie au sud de la manufacture, la place doit être bordée sur les côtés est, ouest et sud par des pavillons «ayant la muraille de devant de pierre de taille et de brique, ouverte en arcades et des galeries en dessous avec des boutiques pour la commodité des marchandises (...)» (A.N., X 1a 8645, f° 284). Les façades des pavillons répondent à un cahier des charges précis établi par la surintendance des Bâtiments du Roi qui souhaite affirmer le caractère commercial des constructions qui ne sont pas conçues comme des hôtels. La plupart des dessins de la place ayant disparu, l'identité de l'architecte de la place n'est pas connue. Les noms des deux architectes des Bâtiments du Roi, Jacques II Androuet du Cerceau et Louis Métezeau ainsi que celui de Salomon de Brosse. peuvent être avancés.

Commencé en 1605 et achevé deux ans plus tard, le pavillon du Roi est le premier à être construit. Il se distingue des autres façades par sa hauteur, sa composition (pilastres doriques cannelés au niveau du soubassement, mise en valeur de l'arche centrale) et par l'absence de boutiques au rez-de-chaussée. Conçu comme un pavillon d'entrée, il est établi dans l'axe de la



La place des Vosges a été le moteur de la rénovation et de la croissance urbaine du Marais au XVII^e siècle. Son modèle d'hôtel avec façade principale sur rue (sur la place) n'a pas été repris dans le quartier avant le XVIII^e siècle

rue royale (actuelle rue de Birague) percée depuis la rue Saint-Antoine.

Les autres pavillons sont édifiés de 1605 à 1609 sur des terrains distribués aux proches du roi dont certains revendent ensuite leurs propriétés à des officiers royaux ou à des hommes de métiers. Désireux d'harmoniser les façades des pavillons avec la manufacture, Henri IV propose de construire une galerie devant les ateliers de soie. Devant les réticences opposées au projet royal de la part des associés motivés par la transformation de la place royale en un espace résidentiel pour la haute société, estimée plus rentable que la poursuite du programme industriel, les maisons des fileurs sont détruites en 1607, laissant place à neuf pavillons. L'axe nord-sud de la rue de Birague est alors prolongé au nord de la place par la chaussée des Minimés (actuelle rue de Béarn) et le pendant du pavillon royal est construit au centre du nouveau côté. Appelé bientôt «pavillon de la Reine» par allusion à son modèle, il n'appartient cependant pas à la Couronne. La construction du quatrième côté explique le projet de fermer la place en édifiant deux pavillons aux angles nord-est et nord-ouest. Seul le pavillon oriental est construit en 1607 (il sera détruit en 1816), l'importance de la circulation venant de la rue des Francs-Bourgeois ne permettant pas de construire son pendant à l'ouest.

A la mort du roi en 1610, la place vient d'être achevée. Elle est inaugurée deux ans plus tard à l'occasion du mariage de l'infante d'Espagne Anne d'Autriche et de Louis XIII dont la statue à cheval est installée en 1639 au centre de la place. Un jardin fermé par une grille en fer forgé posée en 1685 est ensuite aménagé. Suite une demande des riverains en 1783, des arbres sont plantés dans le jardin. Lors des journées révolutionnaires de 1792, la statue de Louis XIII est mise à la fonte et la place rebaptisée «place des fédérés». En 1800, elle est dénommée place des Vosges pour récompenser le premier département à avoir payé ses contributions. Sous la Restauration, le jardin de la place - celle-ci est de nouveau désignée sous le nom de «place royale» - est décoré par une statue de Louis XIII réalisée par les sculpteurs Dupaty et Cortot et par quatre fontaines dues à l'architecte Ménager. L'ancienne grille en fer forgé est alors remplacée par l'actuelle grille en fonte. Dans le courant du XIXe siècle, la place est occupée par le commerce et la petite manufacture. A partir de 1966, les bâtiments autour de la place font l'objet d'une campagne de restauration. Au moment où débute la réfection des façades, le projet d'aménagement d'un parking souterrain est soutenu par la Préfecture de la Seine mais est finalement abandonné au milieu des années 1970.

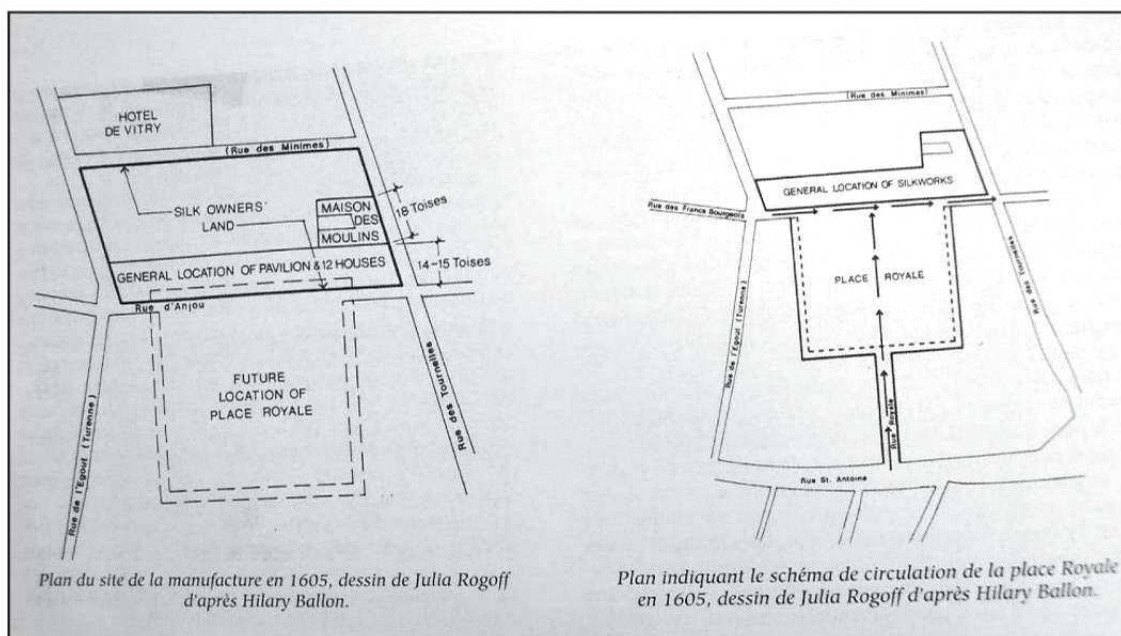
Les quatre côtés de place comptent neuf pavillons chacun, soit 36 au total. A l'exception des deux pavillons du Roi et de la Reine, plus hauts et plus larges que les autres, les 34 pavillons ont été édifiés selon le même modèle.

Les pavillons sont construits en brique et pierre (provenant majoritairement des carrières de Saint-Leu). La brique a été utilisée en remplissage pour environ la moitié des pavillons; le remplissage de l'autre moitié est constitué de moellons recouverts d'un appareillage de brique en trompe l'œil. Cette technique de construction, moins résistante que la maçonnerie en pierre de taille, explique les faiblesses structurelles constatées sur certains pavillons. Elevé sur un étage de caves, deux étages carrés et un niveau sous comble couronnés d'un comble droit à deux croupes couvert d'ardoises, les pavillons présentent un rez-de-chaussée occupé pour la moitié de la profondeur par une galerie publique continue s'ouvrant sur la place par quatre arcades en plein cintre rythmées de pilastres doriques. Sur les côtés sud, est et ouest, elle est couverte de fausses voûtes d'arêtes formées d'une charpente enduite au plâtre, sur lequel a été figuré un décor imitant des arêtes de pierre et des voûtains en brique alors que celle bordant le côté nord est voûtée en plein cintre et comporte des voûtains constitués de briques reposant sur des arêtes de pierre. Les façades des pavillons présentent un quadrillage où le jeu des verticales des chaînes de pierres harpées séparant les quatre travées l'emporte sur les horizontales des bandeaux d'étage. Les deux travées centrales sont sommées de lucarnes en pierre à fronton triangulaire, les deux travées latérales couronnées d'oculi. Chaque fenêtre est bordée de demi-harpes et de chambranles en crossettes et surmonté d'un linteau orné de trois clefs saillantes, motif souvent utilisé à l'époque. Avant que des transformations ultérieures viennent brouiller la lecture des dispositions d'origine, de hautes souches de cheminées émergeaient des combles terminés par un faîtage de plomb surmonté aux extrémités de deux épis en forme de vase

Certains pavillons conservent les portes cochères du début du XVIIe siècle à panneaux

cloutés, contrairement aux croisées d'origine qui, constituées de panneaux de verre blanc maintenu par un réseau de plomb et au châssis peint couleur bois, ont toutes disparu au profit de croisées à petits bois ou de grands carreaux.

Les pavillons ont été établis sur un plan rectangulaire simple en profondeur. Avec la transformation de ces maisons - conçues à l'origine pour des ouvriers et des marchands - en hôtels pour la haute société, des constructions sont édifiées le long des murs mitoyens, et des communs sont aménagés dans la parcelle. Sur les terrains des côtés est et ouest, donnant respectivement sur la rue des Tournelles et l'actuelle rue de Turenne, des basses-cours séparées des cours d'honneur sont créées. Pour les pavillons du côté sud, les communs n'ont pu être construits que dans des bâtiments ouvrant sur la cour. Si les parcelles ont fait l'objet de différents travaux pour les adapter aux besoins des occupants, les façades ont également subi différentes altérations correspondant aux changements de mode. Dès la seconde moitié du XVII^e siècle, des balcons de serrurerie constitués d'une dalle de pierre soutenue par une ou plusieurs broches de fer, sont installés, conduisant, dans la première moitié du XVIII^e siècle, à la transformation des baies en portes-fenêtres. L'abaissement des allèges des baies dont les linteaux ont parfois été coupés, ou la suppression des trois clefs saillantes, sont venus affecter la modénature. Par ailleurs, la disparition progressive des boutiques sous la galerie a entraîné une modification des rez-de-chaussée dont les arcades ont été bouchées par des murs en maçonnerie percés de baies éclairant des locaux de service. Au cours du XIX^e siècle, de nouvelles modifications altèrent les dispositions originelles : disparition des épis de faîtage, agrandissement des œils-de-bœuf, apparition de lucarnes de second rang, ajout de garde-corps de fer forgé et de fonte, installation de menuiseries à grands carreaux et de persiennes en bois sur les façades. L'importante campagne de restauration des façades des pavillons lancée à partir de 1966 par l'Etat et la Ville de Paris sous l'impulsion des Amis de la place des Vosges a permis de faire disparaître certains éléments déplacés dans le contexte, comme les persiennes bois et les appuis de la seconde moitié du XIX^e siècle.



Schémas extraits de Hilary Ballon, «La création de la place Royale», in Coll., *De la place Royale à la place des Vosges*, Action Artistique de la Ville de Paris, Paris, 1996, p. 42.



Arcades sous les pavillons du côté nord, 2009



Façade arrière du pavillon de la Reine, vue prise depuis la rue de Béz...



Cadastre par îlot de Vasserot et Bellanger, quartier du Marais (montage des îlots n° 20, 20bis, 24 et 24bis, 1832-1835. A cette date, le pavillon érigé en 1607 au nord-est de la place a été détruit et le square a été aménagé.



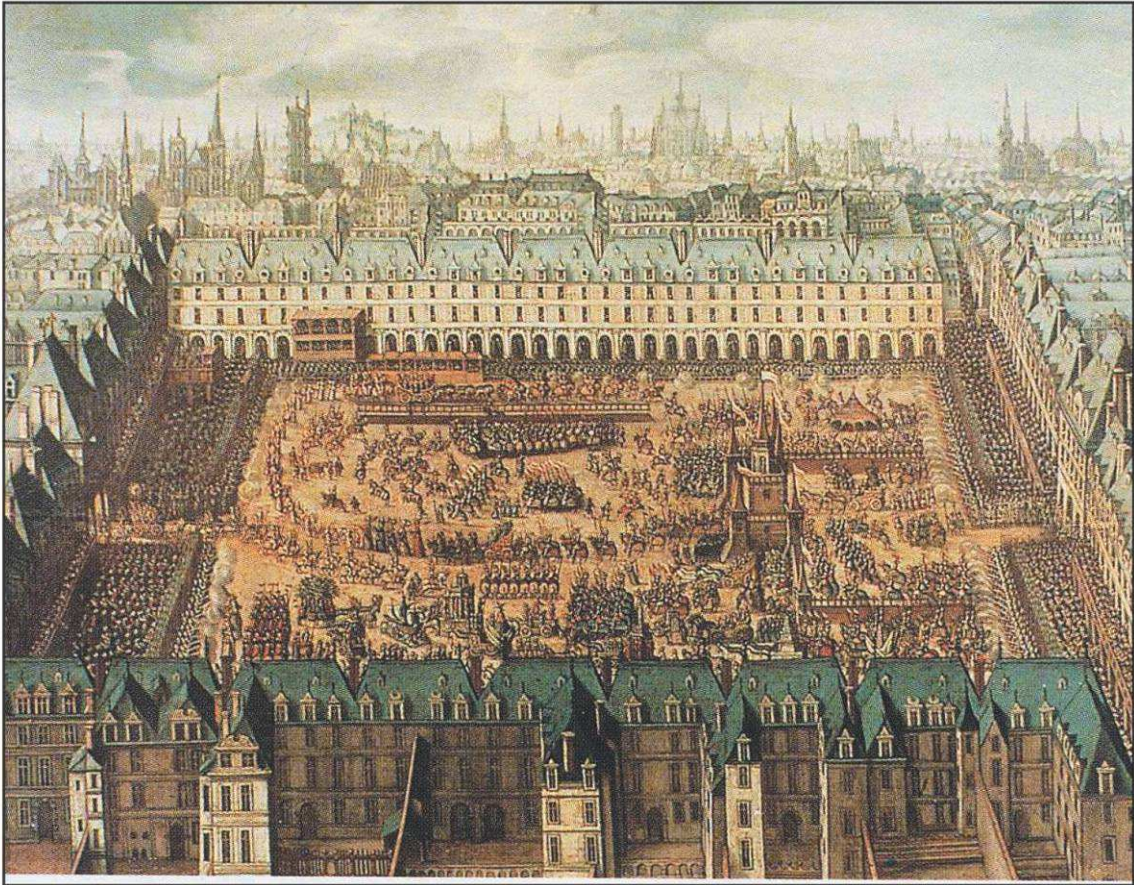
Côté nord, 2009.



Côté ouest, 2009



Montage des feuilles minutes des premiers levés du cadastre 1900 du plan de Paris dit « Cadastre 1900 », quartier de l'Arsenal, 1892 et quartier Archives-Beaumarchais, 1890. Entre les années 1830 et les années 1890, plusieurs cours se sont couvertes de constructions industrielles.



Le Carrousel de la place Royale d'avril 1612, Ecole française, début XVIIe siècle.



Vue de la place Royale avec la statue équestre de Louis XIII inaugurée en 1639, estampe par Perelle, XVIIe siècle.

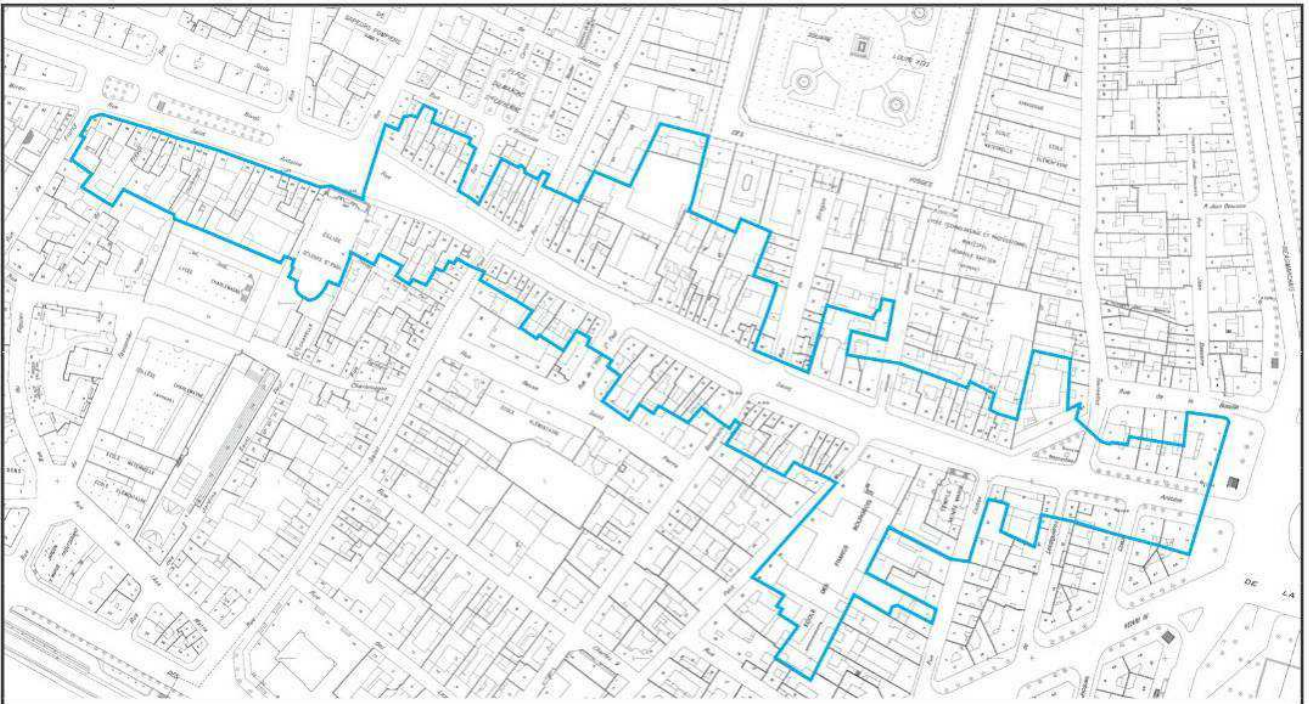
III.3.2 ENSEMBLE URBAIN N°3 : LA RUE SAINT-ANTOINE - (4^E ARRONDISSEMENT)

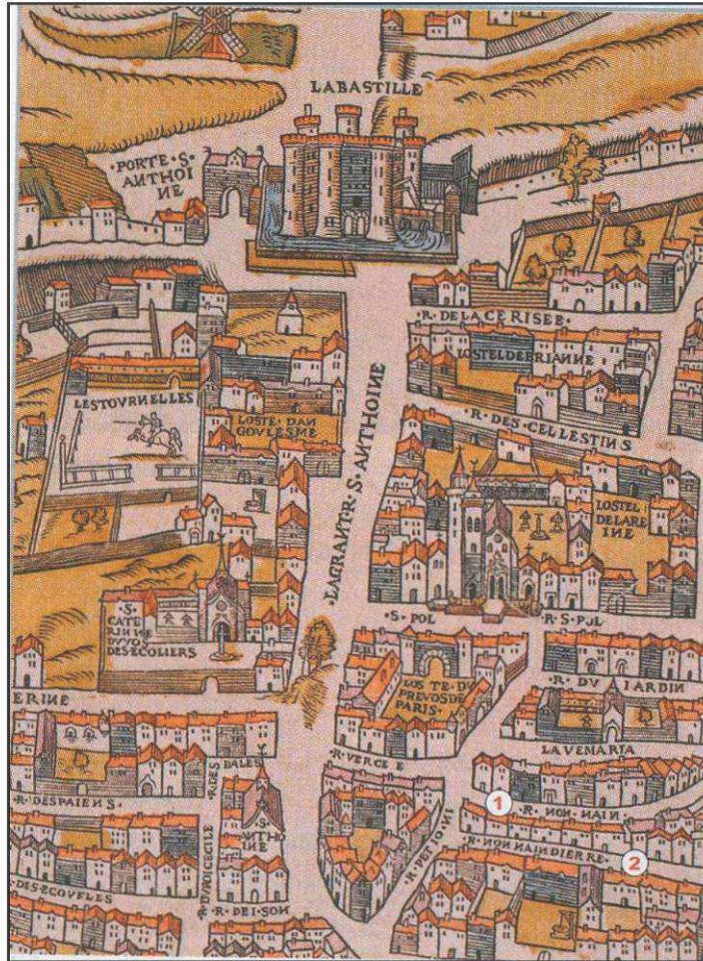
L'actuelle rue Saint-Antoine est la plus ancienne rue qui traverse le Marais. Voie de circulation destinée à franchir la zone marécageuse du bras mort de la Seine, elle est consolidée par les Romains vraisemblablement dès le III^e siècle pour relier Lutèce à Melun (deux découvertes archéologiques effectuées en 1899 entre les rues Beautreillis et Jacques Coeur lors des travaux de ligne 1 du métro, et en 1992 devant les n°125-129 rue Saint-Antoine à l'occasion de l'installation d'un escalier mécanique pour la station Saint-Paul confirment cette hypothèse). Cette voie comprend alors l'actuelle rue François Miron et se poursuivait par la place de l'Hôtel de Ville et par l'avenue de Victoria pour se raccorder au *cardo maximus* de la rue Saint-Martin. L'édification, à la fin du Xe et au début du XI^e siècle, d'une enceinte lui fixe une limite occidentale. Elle débute au niveau de la porte Baudeer ou Baudoyer érigée au débouché de la rue des Barres. Lorsqu'une deuxième enceinte est construite sous Philippe Auguste (fin XII^e - début XIII^e siècle), la voie se trouve encore, sur sa plus grande longueur, en dehors du Paris *intra-muros*. Cette partie est appelée rue du Pont-Perrin, du nom d'un pont en pierre qui franchissait un ru près de la rue du Petit-Musc. Quant au tronçon compris entre la porte Baudoyer à la première porte Saint-Antoine (au niveau de l'actuel n°101), il est d'abord désigné du nom de rue de la Porte Baudeer, ou Grande rue de la Porte Baudeer ou encore rue de l'Aigle, par référence à l'enseigne d'une auberge située à l'angle des actuelles rues de Jouy et François-Miron. A cette époque, la rue est également la voie d'accès aux châteaux royaux de Vincennes et de Beauté à Nogent-sur-Marne.

Avec la fondation, à la fin du XII^e, de l'abbaye Saint-Antoine-des-Champs (à l'emplacement de l'actuel hôpital Saint-Antoine), le nom de Saint-Antoine commence à être utilisé, mais ce n'est qu'au XV^e siècle que les différents toponymes fusionnent. La voie est alors appelée Grande rue Saint-Antoine. Celle-ci est totalement intégrée à la ville au moment de l'érection de l'enceinte de Charles V. Lorsqu'à partir du XIV^e siècle, les rois installent leur résidence à l'hôtel Saint-Pol puis à l'hôtel des Tournelles, la rue Saint-Antoine acquiert un statut prestigieux. Sa largeur exceptionnelle entre l'enceinte de Philippe Auguste et la Bastille (érigée en 1370) en fait également le lieu privilégié des entrées royales, fêtes et processions solennelles. Mais après la mort d'Henri II en 1559 lors d'un tournoi organisé à l'occasion du double mariage de sa fille et de sa sœur, l'espace n'est plus guère utilisé pour les joutes. Les cérémonies officielles seront désormais organisées sur la place royale à partir de 1612 à l'emplacement de l'ancien palais des Tournelles. Au XVII^e siècle, la rue est entièrement bâtie et l'ancienne lice devient le cours Saint-Antoine bordé de résidences, comme l'hôtel de Mayenne et de Sully et d'édifices religieux, véritables manifestes de l'invention architecturale de l'époque : l'église de la Visitation (François Mansart, 1634) et l'église Saint-Paul-Saint-Louis (Etienne Martellange et François Derand, 1641).

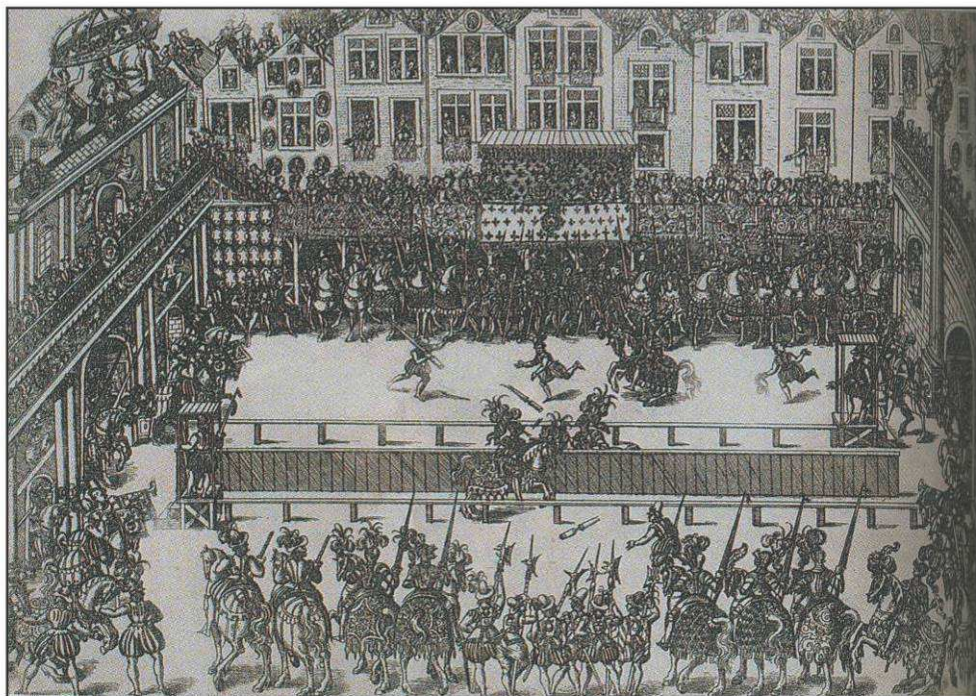
Dès le XIII^e siècle, la rue Saint-Antoine affirme sa vocation commerçante. Avec le développement, au cours du 15^e siècle, du faubourg Saint-Antoine grâce aux privilèges octroyés par Louis XI en 1471 à l'abbaye Saint-Antoine (permettant aux religieuses de retenir sur leurs terres des artisans ayant le droit d'exercer leur industrie en dehors des corporations), d'importantes relations s'établissent entre le faubourg et la rue *intra-muros* qui compte de nombreux points de vente pour les artisans.

Rien ne bouge ou presque avant le XIX^e siècle. Avec le prolongement, à partir de 1854, de la rue de Rivoli qui permet d'accéder plus rapidement au centre de la capitale depuis la place de la Bastille, plusieurs maisons de la rive nord sont détruites de la place Baudoyer à la rue de Sévigné. La largeur suffisante de la rue Saint-Antoine à partir de l'église Saint-Paul-Saint-Louis explique que la rue de Rivoli n'ait pas été prolongée jusqu'à la place de la Bastille. Dix ans plus tard, l'intégration à la rue François Miron de la section comprise entre la rue des Barres et la rue de Fourcy ampute une partie de la rue Saint-Antoine.





Détail du plan de Bâle de 1551. A cette époque, la Grande Rue Saint-Antoine s'étendait de la bastille à la rue des Barres.



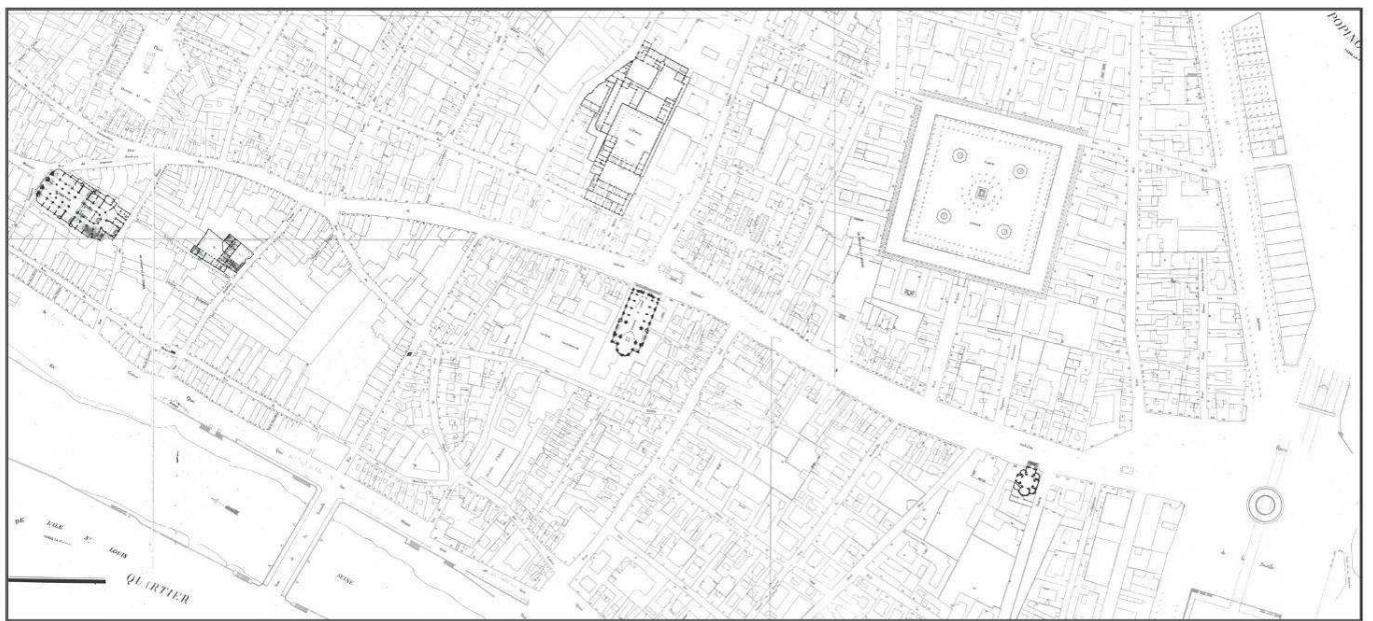
Le tournoy où le roi Henri II fut blessé, 1559, gravure de Jean Perrissin et Jacques Tortorel, d'après le recueil *Quarante tableaux ou Histoires diverses touchant les guerres, massacres et troubles advenus en France ces dernières années*, Genève, Jean de Laon, 1569-1570.



Vue perspective de la rue Saint-Antoine, dessin anonyme du XVIIe siècle.



L'église Saint-Paul-Saint-Louis, vue à vol d'oiseau de la rue Saint-Antoine, lithographie d'Arnout d'après le dessin de Chapuy, 1821



Détail de l'Atlas par quartier Vasserot et Bellanger, 1826-1837. La rue Saint-Antoine n'a pas encore été amputée de sa partie ouest et s'étend jusqu'à la rue des Barres.



Plan de prolongement de la rue de Rivoli entre la place du Marché Saint-Jean et l'église Saint-Paul et du dégagement des abords de la caserne Napoléon, 1/ 2000e, Archives du Service Technique de la Documentation Foncière, Ville de Paris, plan n°1240. Le projet prévoit d'amputer de la rue Saint-Antoine son tronçon occidental qui devient la rue François Miron en 1846.



N°52 à 28 rue Saint-Antoine



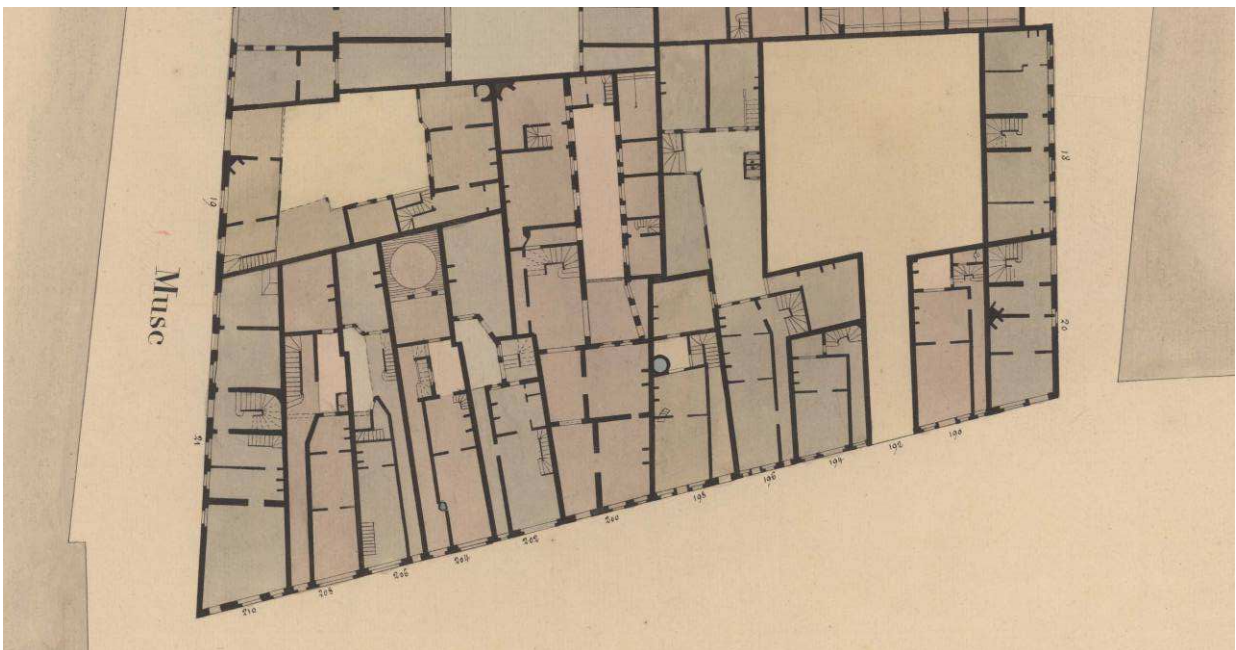
N°60 à 38 rue Saint-Antoine



Plans au rez-de-chaussée des maisons ci-dessus, extrait de l'atlas Vasserot par îlot, 1832-1835



N°47 à 61 rue Saint-Antoine.



Plans au rez-de-chaussée des maisons ci-dessus, extrait de l'atlas Vasserot par îlot, 1832-1835



N°101 à 135 rue Saint-Antoine. La rue a été récemment semi-piétonnisée.



Plans au rez-de-chaussée des maisons ci-dessus, extrait de l'atlas Vasserot par îlot, 1832-1835

III.3.3 ENSEMBLE URBAIN N°4 : LA RUE DES GRAVILLIERS - (3E ARRONDISSEMENT)

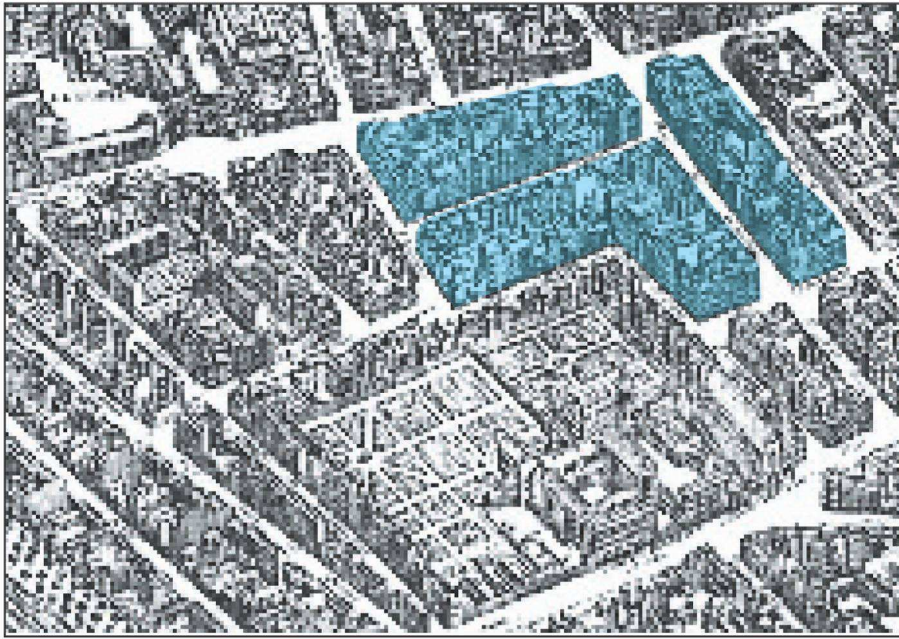
L'ensemble urbain de la rue des Gravilliers est situé au nord-ouest du périmètre du PSMV, dans le 3^e arrondissement. Il est constitué de trois îlots bordés par les rues Réaumur, du Temple, des Vertus et des Gravilliers; par les rues des Gravilliers, rue au Maire, rue des Vertus et rue Beaubourg et par les rues des Gravilliers, du Temple, Chapon et Beaubourg. Occupant une partie d'un lotissement datant de la fin du XIII^e siècle, ces îlots regroupent des cours artisanales créées probablement dans le courant du 18^e siècle et de l'habitat ordinaire datant du XVII^e et modifié au XVIII^e et au XIX^e siècles.

A la fin du XIII^e siècle, sous le règne de Philippe le Bel, des rues transversales parallèles sont tracées entre les rues Saint-Martin et du Temple, à proximité du bourg médiéval de Saint-Martin qui se forme à partir de la fin du XI^e siècle près de l'abbaye de Saint-Martin-des-Champs. Ce lotissement est emblématique du mouvement d'urbanisation qui se développe en dehors de l'enceinte de Philippe Auguste, mais il ne subsiste aucune élévation de cette période. La majeure partie des édifices encore visibles aujourd'hui date en effet des XVII^e et XVIII^e siècles. Le plan de Mérian en 1615 et le plan de Turgot en 1739 montrent un parcellaire serré et une zone densément construite, avec parfois des cours en coeur d'îlot. On remarque également qu'un vaste jardin occupait l'actuelle cour de Rome et la parcelle des actuels numéros 2bis, 2^{ter} et 4 rue au Maire. Il était desservi par une impasse déjà appelée cour de Rome sur le plan de Bullet-Blondel de 1710 et rue du puits de Rome sur les plans suivants (Jean de la Caille, Delagrive, Turgot, Jaillot) et rue ou passage de Rome sur les plans du XIX^e siècle (Jacoubet, Vasserot, Lemièrre). Ce nom proviendrait d'une maison et d'une enseigne du Puits de Rome.

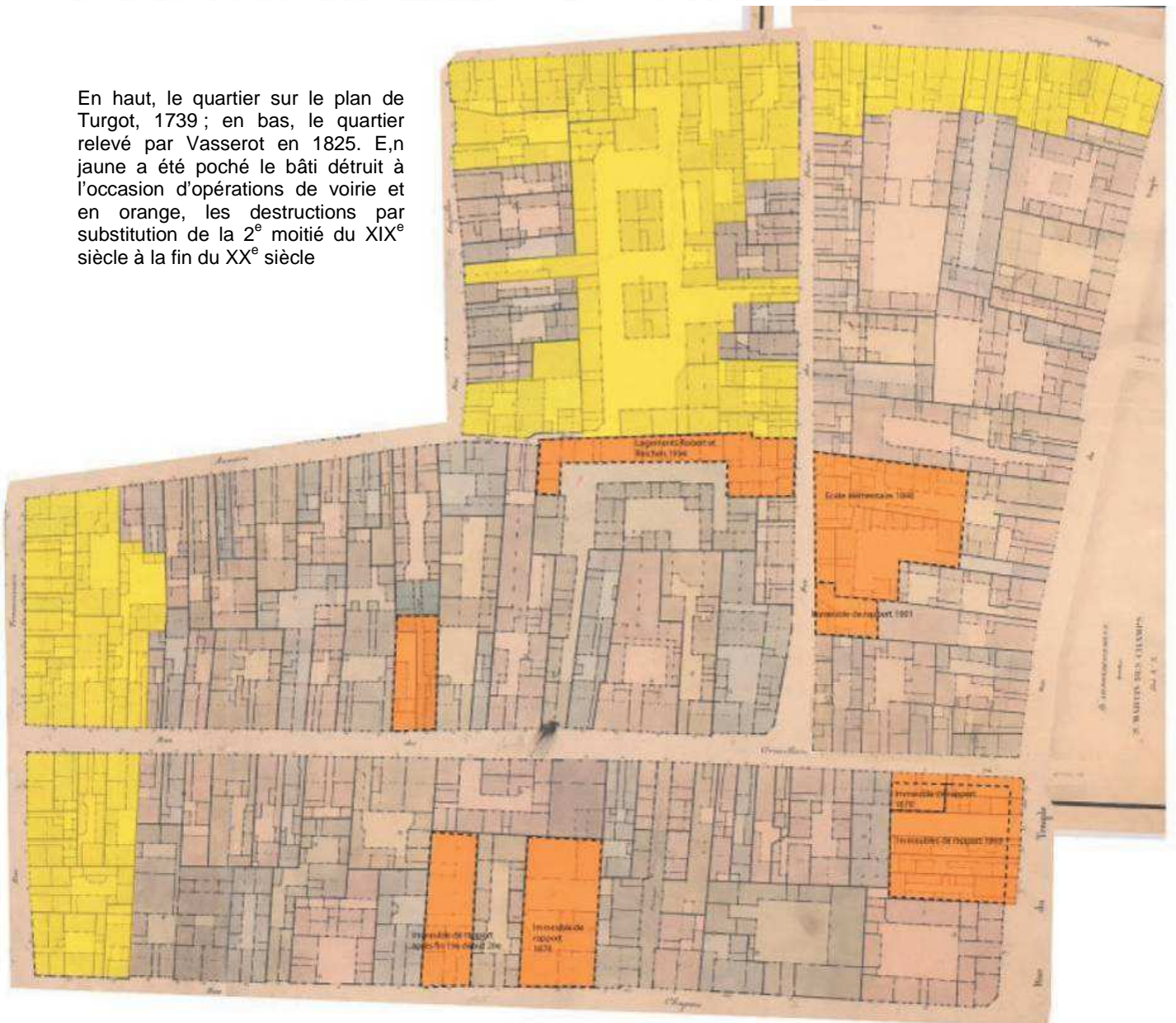
Le nouveau marché du Temple inauguré en 1816 est le moteur du développement urbain du secteur. D'après les informations issues du cadastre Vasserot levé en 1836 et celles fournies par les annuaires-almanachs du commerce Didot-Bottin, le secteur est, dès la première moitié du XIX^e siècle, une zone d'activités artisanales. Le Marais devient à cette époque un important centre lié au travail sur métaux. Deux cours fonctionnant comme des passages - la cour de Rome et celle qui la jouxte au nord appelée passage du commerce sur le plan Jacoubet de 1836 - accueillent de petits ateliers d'artisans travaillant le métal (fondeurs, ciseleurs, fabricant de bronzes, de limes, etc.). L'installation de lieux de production s'est faite dans le bâti existant qui a dû être adapté aux nouvelles fonctions. Le passage des Gravilliers (entre la rue Chapon et la rue des Gravilliers) et le passage Barrois entre la rue des Gravilliers et la rue au Maire) sont créés pour faciliter la circulation transversale dans ce quartier industriel. Bordés de bâti à usage d'atelier, ces deux passages permettaient également depuis la rue Chapon au sud de rejoindre la rue Frépillon (actuelle rue Volta) qui conduisait au marché Saint-Martin. Sous la Monarchie de Juillet, en 1847, un autre passage est créé en mitoyenneté avec la cour de Rome: le passage Alombert qui double, à l'est, le passage Barrois.

Sous le Second Empire, deux opérations de voirie viennent modifier l'extrémité nord et ouest des îlots. Dans le cadre des travaux de percement de la Réaumur (dont l'ouverture est déclarée d'utilité publique le 23 août 1858) à la fin des années 1860, la rue au Maire est prolongée jusqu'à la rue du Temple, coupant en deux l'îlot n°2 de l'ancien quartier Saint-Martin-des-Champs et entraînant la destruction des n° 9, 11 et 13 rue des Vertus et les n°2 et 4 rue Frépillon (actuelle rue Volta). Dans le même temps, ces travaux emportent la quasi-intégralité du bâti de la rive impaire de l'ancienne rue Phéliepeaux. Enfin, dans les années 1920, l'élargissement de la rue Beaubourg conduit à la démolition de vingt maisons situées le long de cette rue (n°70 à n°96), le n°41 rue au Maire, les numéros n°56 à 60 et 45 à 51 rue des Gravilliers et les numéros n°32 à 36 rue Chapon. A l'emplacement de maisons datant du XVII^e siècle sont construits d'imposants immeubles mixtes associant activités et logements (n°70 à 84 rue Beaubourg).





En haut, le quartier sur le plan de Turgot, 1739 ; en bas, le quartier relevé par Vasserot en 1825. En jaune a été poché le bâti détruit à l'occasion d'opérations de voirie et en orange, les destructions par substitution de la 2^e moitié du XIX^e siècle à la fin du XX^e siècle



A l'exception de neuf édifices venant ponctuellement se substituer, à la fin du XIXe siècle et au début du XXe siècle, au bâti ancien en application des décrets d'alignement du 19e siècle (14 et 18 rue Chapon, 117 et 119 rue du Temple, 1 à 5 rue des Gravilliers, 6 rue des Vertus et école primaire de garçons construite 8 rue des Vertus), cet ensemble urbain conserve le découpage parcellaire et le bâti visibles sur le plan de Vasserot.

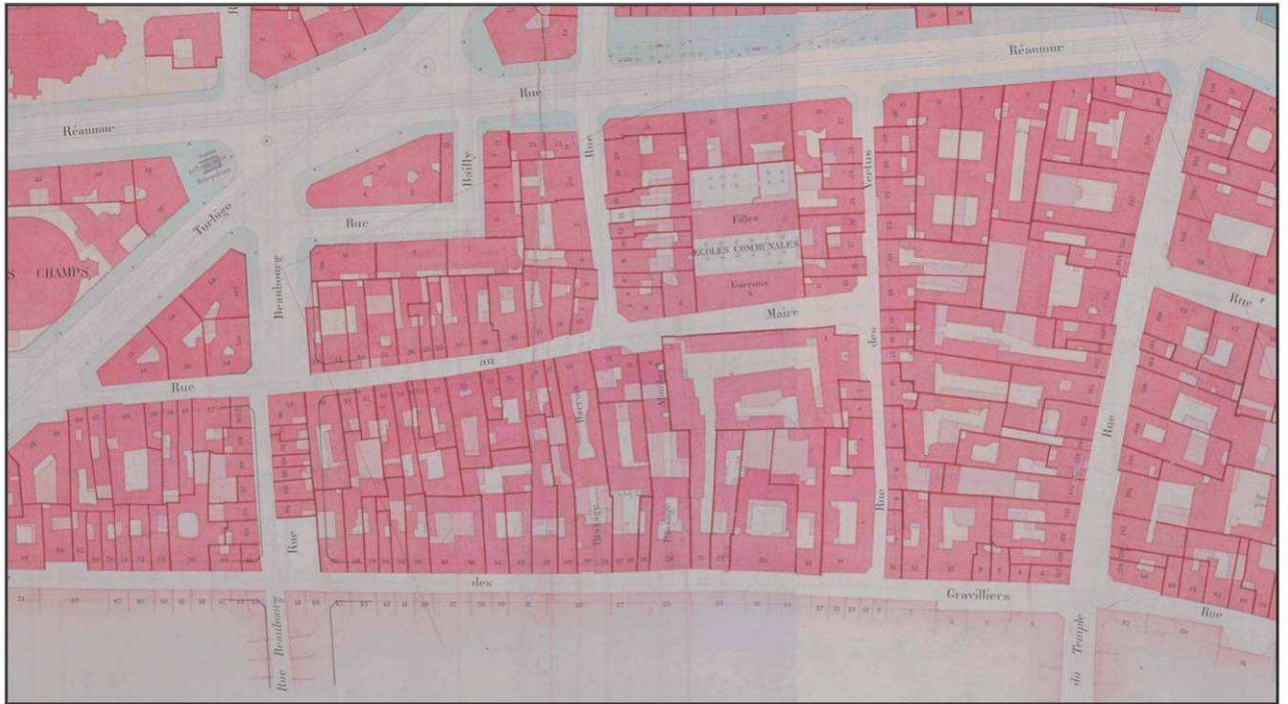
Les trois îlots sont majoritairement constitués de parcelles étroites et profondes. Cette morphologie contraste avec le parcellaire de l'îlot délimité par les rues Chapon, du Temple, de Montmorency et Beaubourg qui fait partie, sur l'Atlas Vasserot, du quartier Sainte-Avoye et dont les propriétés, de plus grandes dimensions, sont majoritairement occupées par des hôtels ou des maisons bourgeoises.

D'après les indications de l'atlas par îlot de 1836, on peut distinguer plusieurs types de parcelles selon la disposition, la taille et la fonction des cours. On dénombre huit cours-ateliers de grande emprise localisées au nord de l'ensemble urbain, dont quatre ont disparu. Le prolongement de la rue au Maire et le percement de la rue Réaumur a en effet conduit à la démolition du passage du commerce - parfois indiqué sous le nom de cour de la Marmite - qui était occupé par les établissements Mangin et Cie, association d'ouvriers spécialisés dans la fabrication de limes, ainsi que la cour donnant sur le 15 rue Phéliepeaux dont l'almanach du commerce indique en 1860 que des artisans spécialisés dans le tournage du bois, le plaquage et la fabrication de boutons en émail y avaient leurs ateliers. La construction de l'école primaire au 8 rue des Vertus en 1898 entraîne la démolition des deux cours des anciens numéros 53 et 57 rue du Temple, dominées par les activités du métal et de la bijouterie. Deux des quatre cours subsistantes ont subi des transformations dans le courant du XXe siècle : la cour de Rome a vu ses ateliers situés en fond de parcelle remplacés en 1994 par un immeuble de logements construit par les architectes Philippe Robert et Bernard Reichen.

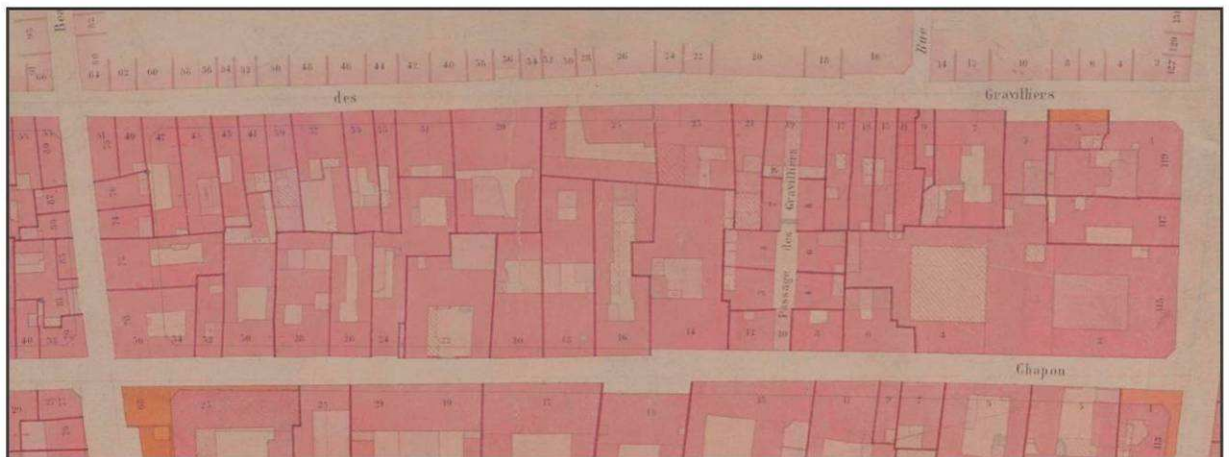
On relève également plusieurs cours d'activités, de plus petites dimensions. Si certaines se développent en longueur, d'autres, à la forme irrégulière, présentent une disposition plus complexe (exemples : ancien n°40 rue des Gravilliers - détruite - et 24 rue Chapon). Certaines se caractérisent par une succession d'espaces libres (exemples : actuels n°30 rue Chapon et n°38-40 rue des Gravilliers qui, d'après l'atlas par îlot, ne formaient auparavant qu'une parcelle).

L'ensemble urbain est également constitué de plus petites propriétés comprenant un bâti sur rue et une cour généralement située en fond de parcelle (actuels n°41 et 43 rue des Gravilliers, 23 et 39 rue au Maire et anciens numéros 27 et 25 bis rue du Temple), ainsi que quelques hôtels et maisons bourgeoises, comme l'hôtel dit de Claude Passart construit vers 1620 et la maison Guillot-Aubry construite par l'architecte Claude Guillot-Aubry pour lui-même au 153 rue du Temple, celle élevée au début du 18e siècle du 29 rue des Gravilliers ou l'hôtel du 22 rue Chapon.

Selon un relevé effectué à l'occasion de l'établissement du plan d'alignement de la rue des Gravilliers en 1885, la plupart des constructions sont signalées comme étant dans un état médiocre, voire vétuste (n° 33, 39, 41, 6 et 40 rue des Gravilliers). Seules six constructions ont été estimées «solides» (n°1, 5, 7, 19, 29 et 12).



Feuille minute du cadastre 1900, quartier Arts-et-Métiers Enfants Rouges, circa 1895. La rue au Maire a été prolongée jusqu'à la rue du Temple. Une école et deux immeubles de rapport ont été construits à l'emplacement du passage du commerce. Les maisons le long de la rue Beaubourg n'ont pas encore été totalement démolies. Ce plan ne fait pas figurer la nouvelle école du 8 rue des Vertus construite en 1898 ni l'immeuble de rapport mitoyen du n°6 élevé en 1901.



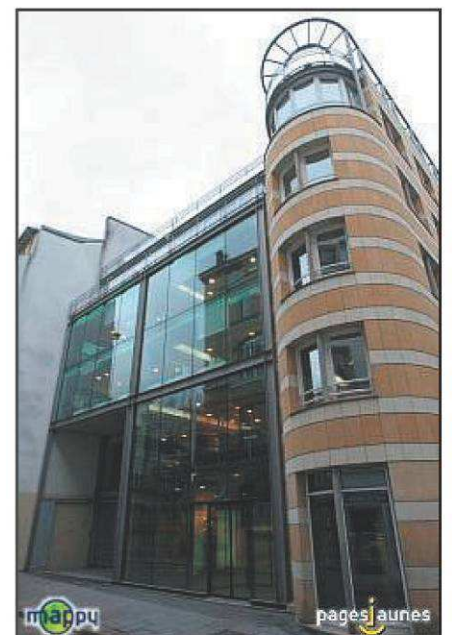
Feuille minute du cadastre 1900, quartier Sainte-Avoye, 1890. Les maisons de la rue Beaubourg n'ont pas encore été démolies. A l'autre extrémité, les parcelles à l'angle nord-est de l'îlot ont été reconstruites à la fin des années 1860. L'immeuble du 14 rue Chapon a également été reconstruit, respectant le recul d'alignement prescrit par l'ordonnance du 14 janvier 1829.



16 rue au maire

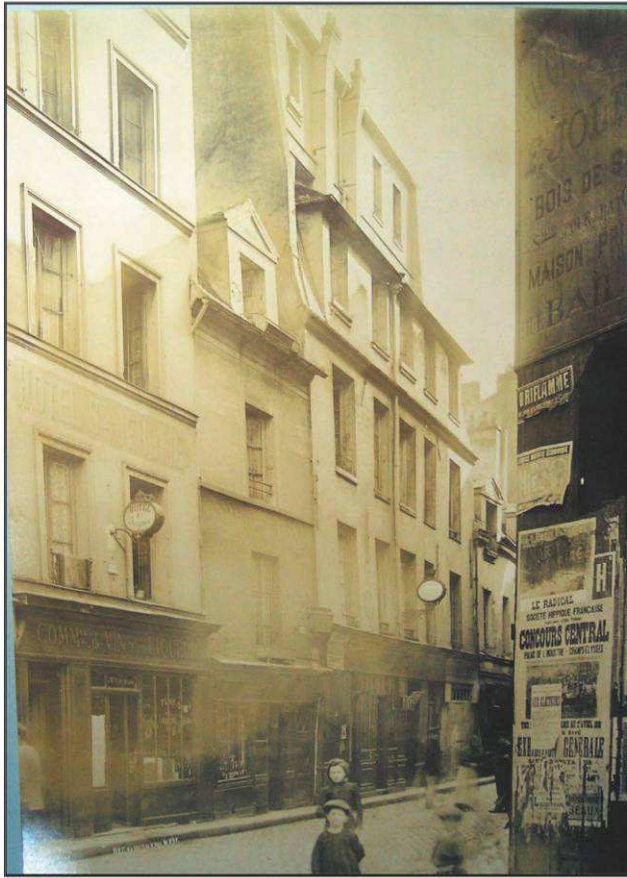


29, 31, 33, 35, et 39 rue au



Ilot «Marais des arts» : bureaux et logements construits par l'agence Robert et Reichen en 1994 à l'emplacement des ateliers de la cour de Rome (1 à 7 rue au Maire et 9 rue des Vertus).

Rue des Vertus



Maisons datant du 17e siècle de la rive paire de la rue des Vertus photographiées par l'UPF avant leur démolition à la fin des années 1890

Ecole primaire du 8 rue des Vertus construite en 1898 sur les plans de l'architecte Albert Grégoire à l'emplacement des maisons anciennes.



5-7 rue des Vertus



18 rue des Vertus



24 à 28 rue des Vertus, vers la rue Réaumur

Habitat ordinaire datant du 17e siècle

Rue du Temple

131 rue du Temple



Maison du 17e avec ses lucarnes à fronton.



La porte piétonne donne accès à une cour bordée de constructions à rez-de-chaussée.



Escalier en bois à deux noyaux et balustres tournés situé au fond de la cour à gauche.

Rue des Gravilliers

46 rue des Gravilliers

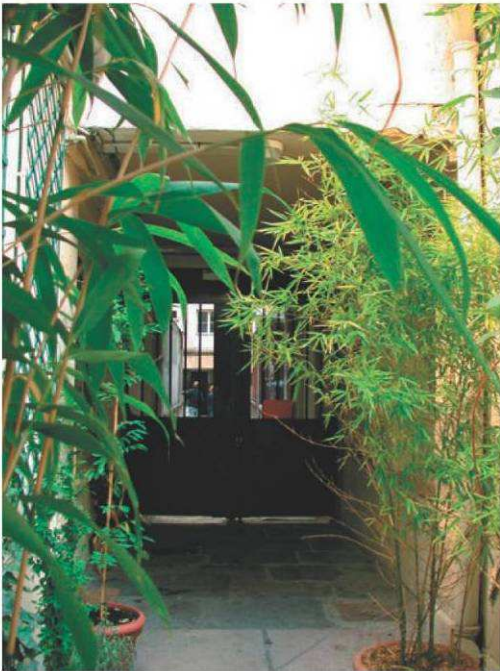


Façade sur rue datant du 17e siècle

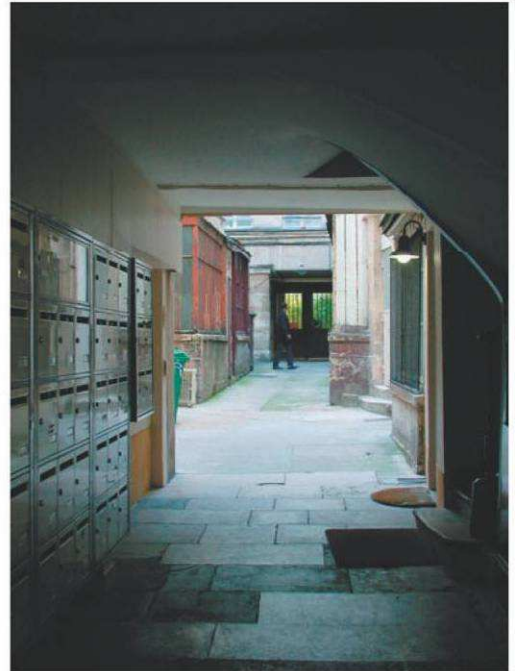


Bâtiment à usage d'atelier dans la cour figurant sur l'Atlas Vasserot

34-36 rue des Gravilliers - passage Barois



15 rue au Maire - passage Barois



Passage Barois figurant déjà sur le Vasserot. La présence du portail ne permet plus d'accéder à ce passage bordé d'ateliers qui relie la rue au Maire à la rue des Gravilliers.



117 et 119 rue du Temple. Immeubles de rapport construits en 1869 sur les plans de l'architecte H. David.



Portail Louis XIV à frontons et pilastres.



Façade sur rue et aile sur jardin reconstruite lors de la restauration du début des années 1990



Facades au décor maniéristant donnant sur la cour.

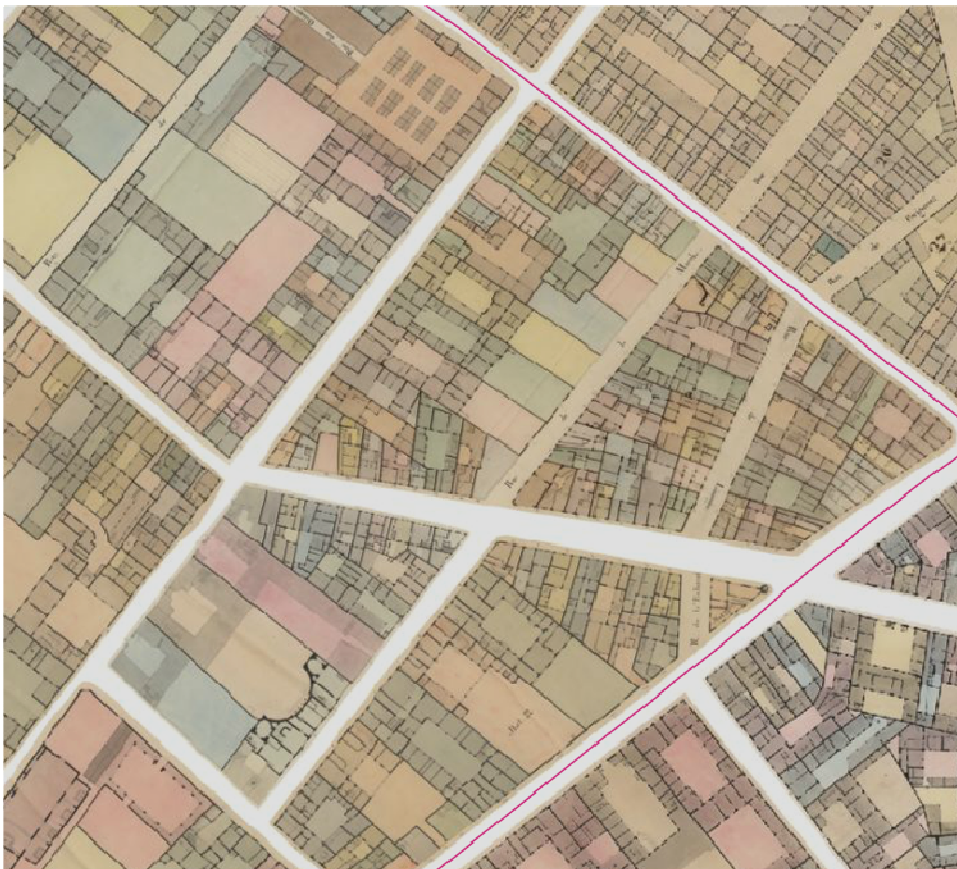
4 rue Chapon. Hôtel Passart construit en 1620 par Gabriel Souignac pour le financier Claude Passart. Ayant subi de nombreuses transformations aux 18e et 19e siècles, il a fait en 1991-1992 l'objet d'une restauration.

III.3.4 ENSEMBLE URBAIN N°5 : LA RUE DU POITOU - (3^E ARRONDISSEMENT)

La rue de Poitou fait partie des rues du projet avorté de la place de France, projetée par Henri IV sur des terrains aliénés par les Templiers et acquis par un certain Michel Pigou en 1608. Celui-ci serait en réalité le prête-nom de Claude Charlot, adjudicataire général des Gabelles, trésorier des fortifications de Paris et de Picardie et intendant du comte de Saint-Pol, qui lui-même aurait agi pour le roi. Dès 1609, Pigou revend le terrain divisé en une centaine de parcelles dont la plupart sont rachetées par Charlot, qui s'engage alors dans une opération de lotissement personnel en contradiction avec le projet initial. Le lotissement du secteur s'est déroulé en deux temps : à la mort du roi en 1610, les rues de Bretagne, de Poitou, de Normandie, de Saintonge et Charlot sont déjà tracées. En 1626, l'autorisation de bâtir accordée par Louis XIII relance l'opération de lotissement : de nouvelles voies sont ouvertes et la rue Debelleyme est prolongée jusqu'à la rue de Normandie.

Figurant donc parmi les premières voies percées, la rue du Poitou a conservé en grande partie sa trame parcellaire d'origine (environ 6,4 mètres) et ses maisons construites au XVII^e siècle. Certaines ont conservé leur structure de plancher à poutres maîtresses, leur escalier rampe sur rampe ou à deux ou quatre noyaux à balustres tournés et leurs lucarnes maçonnées. De nombreuses maisons, à l'origine à boutique, ont été remaniées aux siècles suivants. Dans le courant du XVIII^e siècle, de nombreuses parcelles ont en effet été regroupées pour aménager des maisons de rapport plus rentables. Ces modifications se sont traduites par un changement dans la distribution intérieure (remplacement de l'escalier, cloisonnement) et, en façade, par l'ajout de garde-corps. Les modifications du XIX^e siècle ont ajouté une strate historique supplémentaire. Les allèges maçonnées ont parfois été remplacées par des appuis en fonte et les maisons ont pu gagner un étage supplémentaire, pour s'adapter aux besoins en logements d'un quartier en pleine expansion industrielle. Par ailleurs, des devantures commerciales en applique sont venues occuper les rez-de-chaussée.

Malgré ces modifications, la rue du Poitou forme un ensemble urbain cohérent qui se distingue par sa trame parcellaire et le gabarit des maisons dont le gros œuvre date du début du XVII^e siècle.



Plan Vasserot par îlot, assemblé dans le cadre du programme de recherche ALPAGE



Les éléments conservés du XVII^e siècle



30 rue de Poitou, : lucarnes pendantes maçonneries du XVII^e siècle



36 rue de Poitou, Plancher à poutres maîtresses



32 rue de Poitou, Escalier XVII^e siècle à 4 noyaux

Les modifications du XVIII^e siècle



34 rue de Poitou, Regroupement de deux parcelles du XVII^e siècle



22 rue de Poitou, Abaissement des allèges et pose de garde-corps au XVIII^e siècle



14 rue Charlot, 45 rue de Poitou, Abaissement des allèges et garde-corps au XVIII^e siècle



34 rue de Poitou, Escalier à volée à limon suspendu XVIII^e siècle

38 rue de Poitou, Escalier à deux noyaux du XVII^e siècle remanié au début du XVIII^e siècle



14 rue Charlot, 45 rue de Poitou, escalier à volée à limon suspendu XVIII^e siècle (à droite)



Les modifications du XIX^e siècle



40 rue de Poitou,
Maison XVII^e surélevée et refaçadée
dans les années 1830



33 rue de Poitou
Surélévation et refaçadage au XIX^e
siècle



36 rue de Poitou,
Escalier à volée à limon suspendu
XIX^e siècle



29-31 rue de Poitou. Boutique présentant des
panneaux fixés sous verre de la seconde
moitié du XIX^e s.



39 rue de Poitou,
Devanture commerciale XIX^e siècle.



44 rue de Poitou,
Devanture commerciale XIX^e siècle.

III.3.5 ENSEMBLE URBAIN N°6 : L'ÎLOT SOURDIS - (3^E ARRONDISSEMENT)

Situé au nord-ouest du périmètre du secteur sauvegardé, dans le 3^e arrondissement et constitué d'un îlot délimité par les rues des Archives, Pastourelle, Charlot et des Quatre-Fils, cet ensemble urbain, dans sa morphologie et par les témoignages de l'architecture du XVII^e siècle (modifiés aux XVIII^e et XIX^e siècles) est quasi unique dans le périmètre du secteur sauvegardé.

L'îlot Sourdis occupe l'emplacement d'une grande partie de la ville neuve du Temple créée à la fin du XIII^e siècle à l'initiative des Templiers et des coutures du Temple loties à partir du début du 17^e siècle et dont la ruelle Sourdis constitue la limite occidentale. Il ne subsiste plus de vestiges en élévation de la ville neuve du Temple dont le réseau de rues est-ouest parallèles entre elles tracées entre l'enceinte de Philippe-Auguste et la commanderie des Templiers marque encore la trame viaire actuelle. Il s'agit de la rue des Francs-Bourgeois (ancienne rue du Paradis) tracée le long de la fortification, des rues de Braque, des Haudriettes, des Quatre-Fils, Pastourelle et Portefoin. La rue des Archives - ancienne rue Neuve du Temple puis du Grand Chantier au XVII^e siècle - en constitue l'axe nord-sud. Lors d'une fouille archéologique menée en 2003 au 62 rue des Archives à l'occasion de la réhabilitation de l'hôtel de Montgelas en musée, un atelier ainsi que les vestiges d'une maison attribuables à un bronzier datant du XIV^e siècle ont été découverts. L'installation, après 1325, sur une place probablement vide indique que le lotissement n'a pas rencontré le succès escompté.

C'est à partir du règne de Louis XIII que des financiers de plus ou moins grande envergure se font construire des hôtels entre cour et jardin qui viennent remplacer une partie du bâti médiéval probablement vétuste. Selon Alexandre Gady et Isabelle Derens, l'inadéquation des limites parcellaires due à des remembrements et des divisions liés aux partages successoraux ont également contribué au renouvellement du parc immobilier. Les hôtels les plus anciens se localisent à l'est de l'ensemble urbain : les édifices de la rue Charlot (hôtel de Retz, hôtel Cornuel, hôtel Sourdis) et ceux de la rue des Quatre-Fils (hôtels Aymeret et Le Rebours) datent du premier quart du 17^e siècle. Cinq hôtels situés rue des Archives ont été construits dans les années 1640 : les hôtels Le Peletier de Souzy (n°76), Tallemant (n°74), de Villefix (n°72), de Montesquot (n°70) et de Refuge (n°68). Les hôtels de la Michaudière (n°64, détruit) et de Guénégaud des Brosses (n°60) ont été élevés dix ans après, tandis que l'hôtel Le Juge (n°66, détruit) et de Mongelas (n°62) ont été respectivement construits en 1688 et 1704. La plupart d'entre eux ont subi d'importantes modifications au XVIII^e siècle : remise au goût du jour des intérieurs, rhabillages de façade, réfection des escaliers, etc.

A partir du début des années 1640, les hôtels sont occupés par des artisans travaillant, pour la plupart d'entre eux, le métal ou le cuir. Divisés, surélevés, les hôtels voient leur cour et leur jardin se couvrir d'ateliers et de hangars, à l'instar des hôtels Cornuel et de Retz. Au début de la Troisième République, la rue des Archives voit son statut de principal axe commerçant du quartier se confirmer. Dans les années 1880-1890, des travaux d'élargissement sont en effet menés sur la rive occidentale depuis la rue de Rivoli. Au même moment, des hôtels commencent à être détruits, à l'instar de l'hôtel Le Juge démoli pour laisser place aux magasins de la Société des Grands Bazar Réunis sur les plans de l'architecte Paul Bonpaix (aujourd'hui Laser Lafayette services). En 1925, c'est le corps de logis sur rue de l'hôtel de Refuge qui disparaît. A son emplacement est élevé un immeuble mixte associant espaces d'activités sur les cinq premiers niveaux et logement aux 6^e et 7^e étages. Au milieu des années 1930, l'élargissement de la rue des Quatre-Fils de la rue de Thorigny à la rue des Archives dans le cadre d'un projet visant à prolonger la rue Etienne Marcel de la rue Saint-Martin au boulevard Beaumarchais emporte une partie des hôtels Aymeret et Le Rebours.

En 1969, soit cinq ans après le lancement des études sur le Plan de sauvegarde et de mise en valeur du Marais, l'hôtel de la Michaudière (64 rue des Archives) disparaît au profit d'un immeuble de logements, tandis que l'hôtel de Sourdis, déjà réaménagé sous Louis-Philippe pour être loué, est démoli (il ne reste plus que la façade rhabillée au XIX^e siècle) pour construire un immeuble de bureaux.

Malgré les destructions des XIX^e et XX^e siècles, l'îlot Sourdis conserve un ensemble unique d'hôtels dont la plupart ont été construits sous Louis XIII. Depuis la rue, ces édifices

remarquables se signalent par un portail et un corps bas sur rue, constituant un front particulier qui mérite d'être conservé, particulièrement sur la rue des Archives où se localise le plus grand nombre d'hôtels. Pourvus ou non d'un fronton, les portails peuvent être ornés de cartouches (hôtel Aymeret), de mascarons (hôtel de Mongelas, Le Féron, de Montesquot, de Villefix) et dont les portes cochères ont leurs vantaux parfois décorés de bas-reliefs (hôtel de Villefix) ou sculptés (hôtel Le Féron).

A l'exception de l'hôtel Le Féron, qui ne comporte qu'une cour, et l'hôtel Tallemant dont les corps de bâtiment s'organisent autour d'une cour et d'une basse-cour donnant sur la rue Pastourelle, la plupart des hôtels sont implantés entre cour et jardin. Ils peuvent être pourvus de deux ailes en retour sur la cour destinées initialement à abriter les communs, comme à l'hôtel de Retz, de Cornuel, de Sourdis, de Guénégaud des Brosses et de Montgelas ou d'une seule, comme à l'hôtel du 11 rue Pastourelle ou aux hôtels Aymeret, Le Rebours et de Sabran. Les hôtels de Montescot et de Villefix ainsi que les hôtels Tallemant et Le Peletier de Souzy ont été eux conçus comme des hôtels jumeaux, aux plans symétriques dont les cours pavées sont encadrées sur trois côtés des corps de logis et des ailes et fermées par une porterie basse sur rue.

Selon une formule apparue au début du XVII^e siècle, quatre hôtels - les hôtels de Villefix et de Montescot, l'hôtel de Refuge et le 11 rue Pastourelle - présentent des corps de logis double en profondeur.

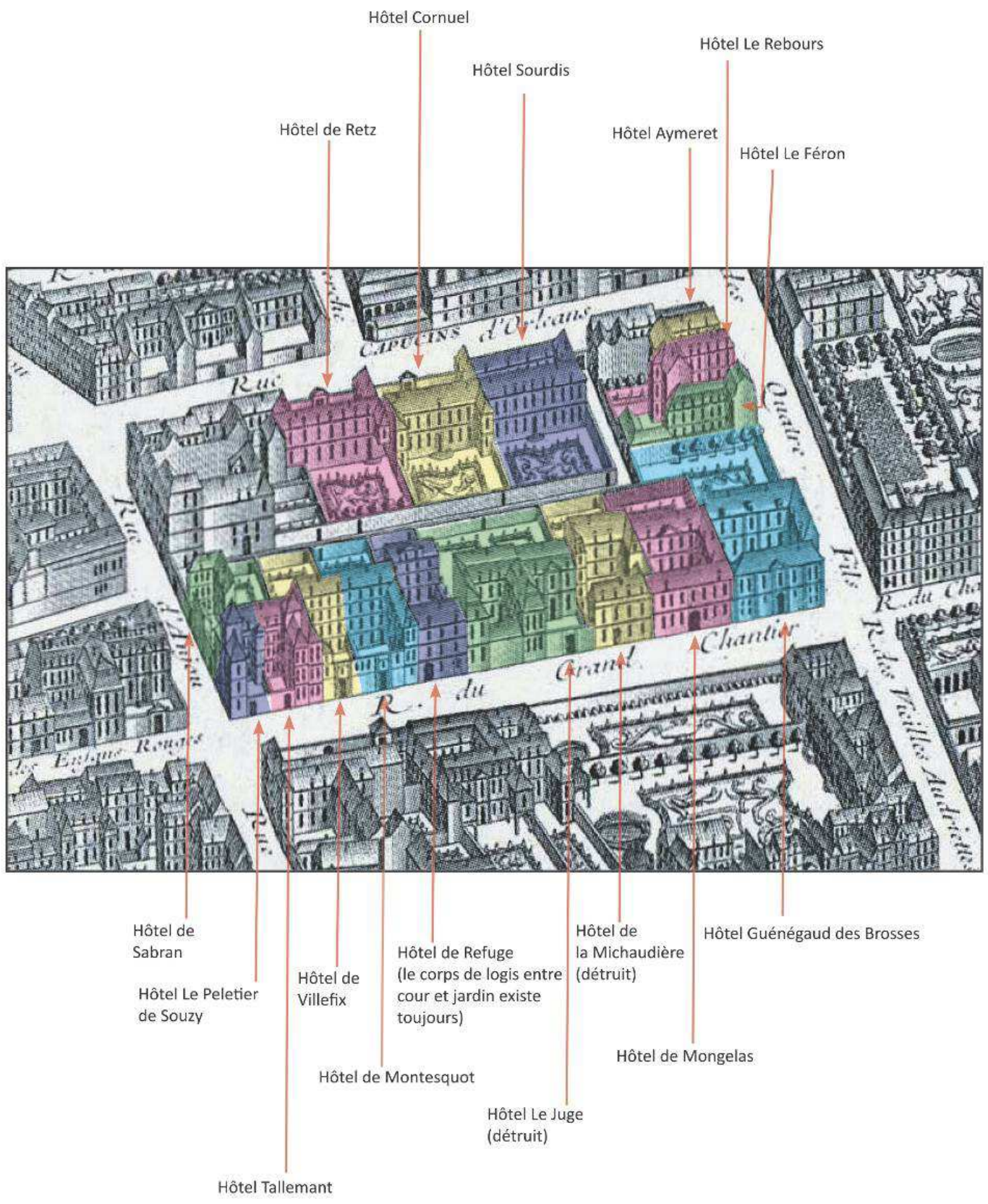




Extrait de l'Atlas par îlot figurant l'îlot Sourdais situé dans le quartier du Mont-de-Piété (1823).



Extrait des feuilles minutes du cadastre dit de 1900 figurant l'îlot Sourdis en 1890. En vert a été poché le bâti ajouté depuis la levée de l'atlas par îlot. Des ateliers et des hangars ont été construits dans les jardins et les cours de la plupart des hôtels. Les surfaces bleues correspondent des étendues d'eau, les surfaces vertes aux jardins. Le bâti hachuré correspond à des constructions devant être démolies



Les hôtels de l'ensemble urbain indiqués sur le plan de Turgot (1734-1739).



Hôtel Aymeret, 16 rue des Quatre-Fils. L'hôtel a été altéré lors de l'alignement de 1935. Le portail à fronton Louis XV est probablement un remploi.



Hôtel Le Rebours, 18 rue des Quatre-Fils. Cet hôtel a été construit dans les années 1620-1630 sur le modèle des pavillons de la place des Vosges. Aujourd'hui enduit et précédé d'une arcade construite au XXe siècle.



Hôtel Le Féron, 20 rue des Quatre-Fils. Façade sur rue construite dans les années 1730 offrant un bon exemple de style Louis XV (rythme et décor des baies cintrées à clefs, porte cochère surmonté d'un mascarón).



22 rue des Quatre-Fils. Maison construite sur les jardins de l'hôtel Guénégaud des Brosses dans les années 1760 et surélevée dans les années 1840.



Superposition du plan parcellaire actuel (cerné noir) et de l'Atlas Vasserot (cerné rouge). Au sud-est de l'ensemble urbain, l'élargissement de la rue des Quatre-Fils réalisée en 1935 depuis la rue de Thorigny a nécessité la destruction d'une partie des hôtels Aymeret et Le Rebours.

Hôtel Guénégaud des Brosses, 60 rue des Archives construit sur les plans de François Mansart en 1652-1653.



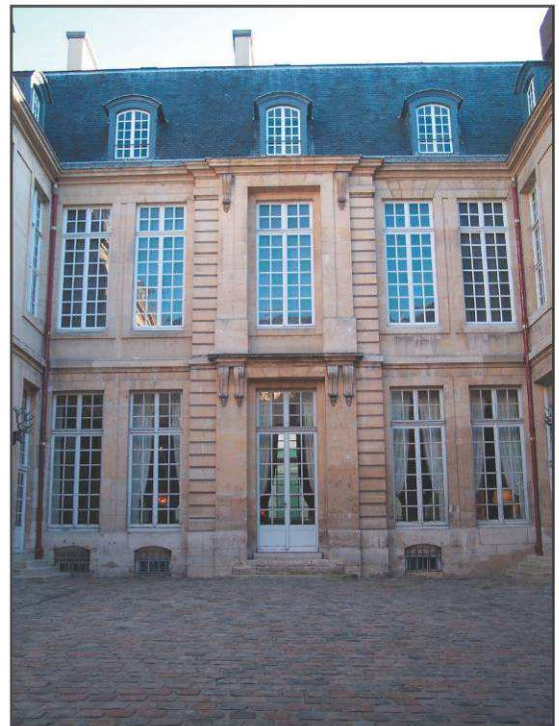
Angle de la rue des Archives et des Quatre-Fils. Façade avant restauration. Vue prise au début des années 1960.



Même façade après restauration par l'architecte en chef des Monuments historiques. Vue prise en 2009. La surélévation construite sur le portail a été démolie, tandis que les ouvertures pratiquées au rez-de-chaussée pour l'ancien commerce ont été rebouchées.

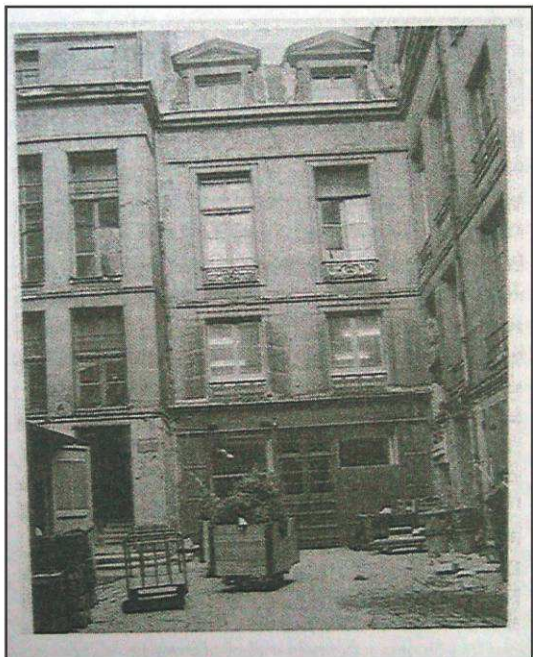


Corps de logis principal et aile droite sur cour avant restauration. Vue prise dans les années 1960 (?)



Corps de logis principal après restauration. Les lucarnes ont été modifiées, tandis que les constructions légères élevées contre les ailes ont été supprimées.

64 rue des Archives, z ancien hôtel de la Michodière



Façade sur cour de l'hôtel de la Michodière construit dans les années 1650. Cliché pris avant démolition en décembre 1965.



A son emplacement est construit en 1969 un immeuble de logements sur les plans de l'architecte A. Dory.

Hôtel Le Juge, 66 rue des Archives



Vue de la façade sur cour de l'hôtel Le Juge construit en 1688.

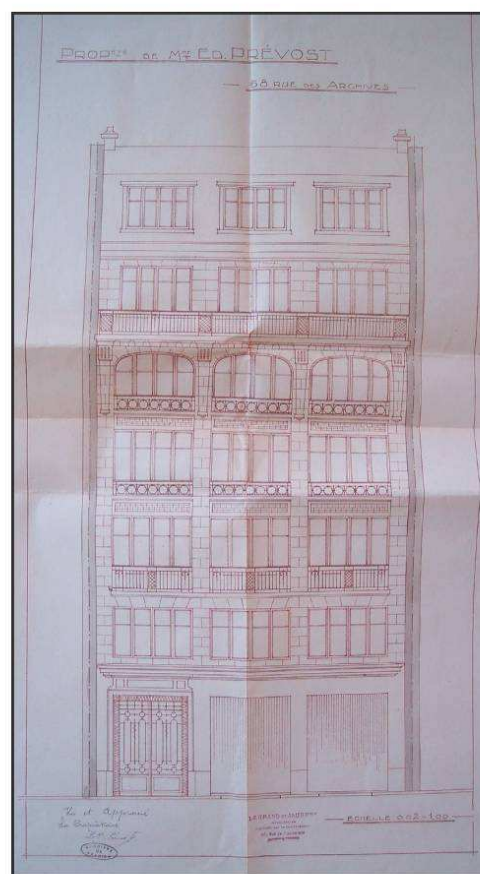


Magasins de la Société des Grands Bazaars Réunis construits à l'emplacement de l'hôtel dans les années 1890.

Hôtel de Refuge, 68 rue des Archives



Immeuble industriel construit en 1925 sur les plans de l'architecte Legrand et Jaubert en remplacement du bâtiment sur rue de l'hôtel de Refuge.



Élévation annexée au dossier de demande de permis de construire (Archives de Paris, VO 11 128).



5 rue Charlot, ancien hôtel de Sourdis construit sous Louis XIII et modifié sous Louis-Philippe. Il ne subsiste aujourd'hui que la façade sur rue.



A l'emplacement de l'hôtel et de son jardin a été construit dans les années 1970 un immeuble de bureaux.

Hôtel de Montesquot, 70 rue des Archives (1646-1647)



Portail sur rue probablement construit à la fin des années 1650.



Portail : vue prise depuis la cour.



Corps de logis principal entre cour et jardin élevé sur un rez-de-chaussée haut posé sur un étage semi-enterré (destiné aux offices). La façade sobre ne présente aucun décor. Seuls les bandeaux d'étage sont légèrement moulurés.



Façade de l'aile sur cour qui abritait à l'origine les remises.

Hôtel de Villefix, 72 rue des Archives (1646-1647)



Portail sur rue probablement construit à la fin des années 1650 et surélevé dans la deuxième moitié du 18e siècle.



Corps de logis entre cour et jardin surélevé au 19e siècle.



Mur du jardin donnant sur la ruelle Sourdis, dans lequel se lit encore l'emplacement de la porte et de la fontaine.



Fontaine privée Louis XV de l'ancien jardin couvert d'un atelier en 1857. Ornée de congélations, elle représente deux personnages enlacés. Photo. Atget.

Hôtel Tallemant et Le Peletier de Souzy, 74-76 rue des Archives (1642-1643)



Vue d'ensemble des hôtels jumeaux. Derrière les portails, la cour est bordée des corps de logis principaux et des ailes en retour. Au fond à droite, le pavillon «en donjon» abritant l'escalier de l'hôtel Tallemant.



Portail de l'hôtel Le Peletier de Souzy. Orné de refends et encadré de pilastres doriques, il est surmonté d'une frise de triglyphes, d'attributs guerriers (armes, casques) et des monogrammes des propriétaires : OLB (Octavien Le Bys) et MDA (Marie d'Aluymare, son épouse).

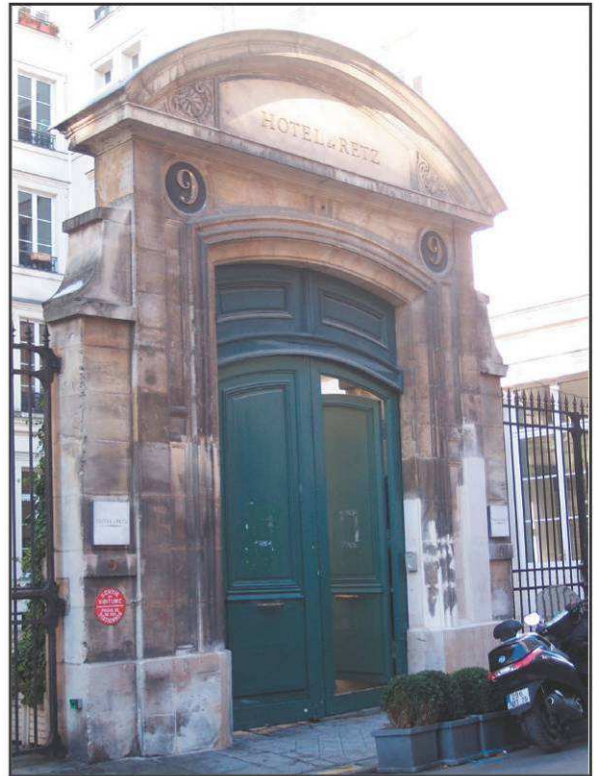


Portail de l'hôtel Tallemant beaucoup plus dépouillé que celui du n°76. Les vantaux datent du 18^e siècle.

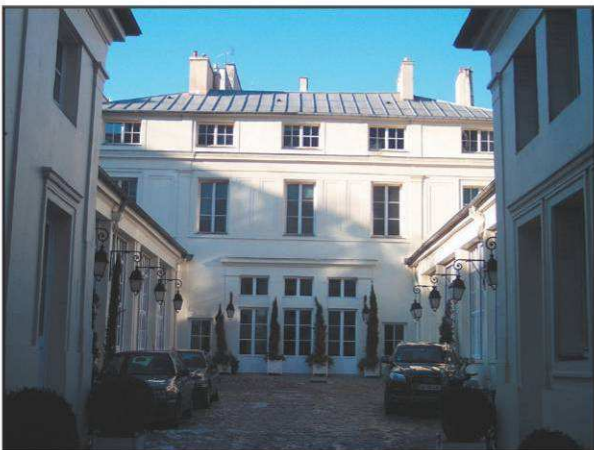
Hôtel de Retz, 9 rue Charlot, vers 1620.
(surélevé et remanié dans les années 1830)



Portail, corps de logis entre cour et jardin et aile en retour sur la cour. L'hôtel a été remanié sous Louis-Philippe.



Portail.



Bâtiments implantés dans le jardin de l'hôtel du XVIIe siècle dans les années 1830, rénovés en 1993. Vue prise depuis la cour.



Vue prise vers la rue.

Hôtel Cornuel, 7 rue Charlot, vers 1615



Mur bas percé d'un portail et aile droite sur cour de l'hôtel qui conserve une belle lucarne en pierre.



Corps de logis principal entre cour et jardin. Une rotonde élevée au 18^e siècle occupait l'emplacement du pylône d'ascenseur. La façade a été surélevée dans les années 1830-1840 de trois niveaux.



Les deux ailes sur cour surélevées de trois niveaux.

III.3.6 ENSEMBLE URBAIN N°7 : LA RUE DES DOUZE PORTES - (3^E ARRONDISSEMENT)

La rue des Douze Portes correspond à l'ancienne dénomination d'un des tronçons formant l'actuelle rue Villehardouin. Elle a été percée en 1637 lors du lotissement des terrains maraîchers appartenant aux dames hospitalières Saint-Gervais alors installées depuis le 14^e siècle au sud du Marais, rue François Miron. Suivant l'exemple du grand prieur du Temple, la communauté avait commencé à lotir à partir de 1620 une partie de ses coutures de l'autre côté de la rue de Turenne (rues Debelleye, du Roi-Doré, des Coutures-Saint-Gervais, Sainte-Anastase, de Thorigny). A cette date, le projet de lotissement de la partie orientale des coutures est interrompu. Claude Marchand, l'un des riches propriétaires de la place royale (actuelle place des Vosges), décède en 1610 avant d'entreprendre le lotissement des terrains que lui avaient cédés les religieuses en 1605. Le projet n'est mis en œuvre que dans les années 1630 à l'initiative de son gendre, Nicolas Le Jay, président du Parlement de Paris. En 1637, trois nouvelles rues sont percées à l'emplacement des anciens jardins maraîchers : au nord, la rue Saint-Claude, reliant la rue Saint-Louis (actuelle rue de Turenne) au rempart de Charles V, la rue Neuve Saint-Pierre, qui permet de desservir le lotissement de la rue Saint-Claude à la rue Saint-Gilles et la rue des Douze Portes, commençant rue Saint-Louis et aboutissant rue Neuve Saint-Pierre. Après avoir vendu les premières parcelles du lotissement (n°60 à 68 rue de Turenne), Nicolas Le Jay fait appel aux maîtres maçons Michel Villedo et Claude Dublet qui construisent de 1638 à 1640 cinq maisons identiques des n°5 à 17. Sept autres maisons sont édifiées du côté pair. Par lettres patentes du 26 août 1656, la rue Neuve Saint-Pierre est en partie supprimée au profit des jardins des hôtels des n°60 et 68 de l'actuelle rue de Turenne. La rue ne subsiste alors que dans sa partie sud, de la rue des Douze Portes à la rue Saint-Gilles. En 1865, la rue des Douze Portes et la rue Neuve Saint-Pierre sont réunies sous une même dénomination : la rue Villehardouin rappelant la mémoire d'un chroniqueur du Moyen Age. Dans le cadre de la mise en œuvre de l'opération du Grand Veneur et par décret municipal en date du 14 janvier 1987, une voie piétonne - la rue Hesse, dont l'entrée se situe entre les n°12 et 14 rue Villehardouin - est ouverte à l'emplacement d'une partie de l'ancienne rue Neuve-Saint-Pierre.

Les maisons de la rue Villehardouin comprenaient à l'origine deux étages carrés surmontés d'un étage de comble percé de lucarnes. A l'exception des n° 9, 15 et 24, toutes ont été surélevées d'un ou de deux niveaux (n°22). Les maisons, larges de quatre travées, sont composées d'un corps de logis sur rue et de deux corps de bâtiment en retour sur une petite cour, dont l'un renferme l'escalier. Les façades sur rue très simples, ne sont animées que par des bandeaux d'étage moulurés. Si les garde-corps ont été remplacés pour suivre les modes, la plupart des portes cochères ont été conservées.

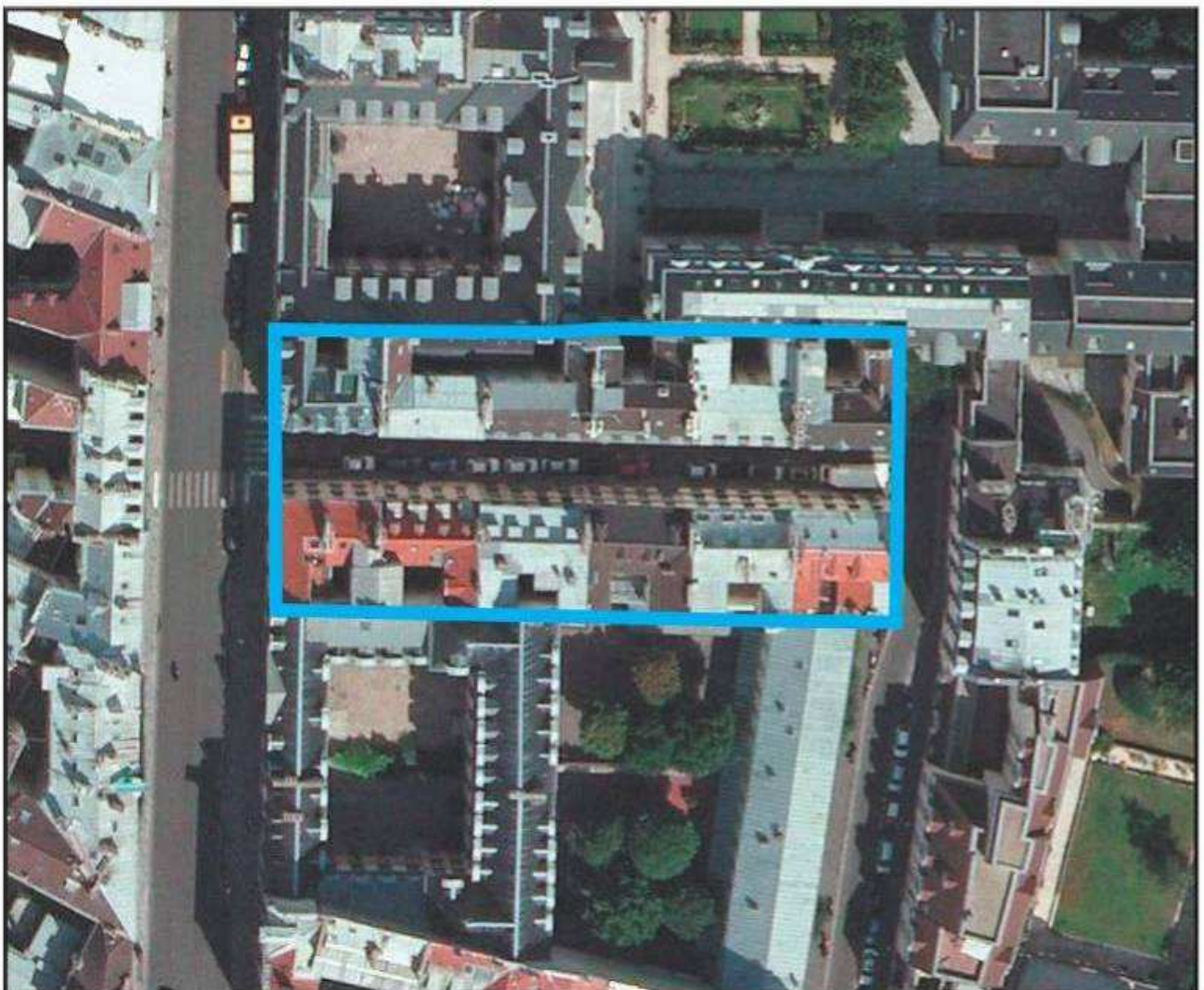




Vue d'ensemble de la rue des Douze Portes depuis la rue de Turenne



Côté impair depuis la rue de Turenne





Côté pair vers la rue de Turenne



Côté impair depuis l'îlot du Grand Veneur



Ilots n°29 et 30 à 19, quartier du Marais, extrait de l'Atlas par îlots, 1832-1835. Depuis 1656, une partie de la rue Neuve Saint-Pierre a été intégrée aux jardins des hôtels bordant la rue de de Turenne. A la date du lever du plan, les deux rues n'ont pas encore été réunies sous la même appellation.



N°11 rue Villehardouin. La porte cochère n'a pas été conservée et la façade a été surélevée vraisemblablement au début du 19e siècle.



Comme la plupart des maisons de l'ensemble urbain, le n°13 a été surélevé mais a gardé ses bandeaux d'étage.



Feuille minute du cadastre 1900. Quelques constructions ont envahi les cours des maisons (n°9, 11 et 13). Les projets d'alignement reportés sur le plan ne seront pas réalisés. L'impasse Villehardouin (passage Saint-Pierre sur le Vasserot) a disparu dans le cadre de l'opération de l'îlot du Grand Veneur réalisée dans les années 1970 et au début des années 1980. La construction réalisée après 1825 sur le jardin de la parcelle n°14 a été détruite. A son emplacement aujourd'hui on trouve l'impasse de Hesse.